Fiche de suivi promotion PE 19/20
Ille et Vilaine

Les promotions pour les professeurs des écoles fonctionnent par année scolaire.
Pour cette année 2019-2020 sont concernées les personnes qui peuvent prétendre à un avancement accéléré du 6ème au 7ème échelon et du 8ème au 9ème échelon entre le 01/09/2019 et le 31/08/2020.
Une CAPD aura lieu le **30 janvier** pour examiner ces possibilités d'avancement.

Voici une fiche qui nous permettra de vous dire si vous êtes promouvable ou non pendant cette année scolaire.

NOM prénom : Ecole : Téléphone personnel : Mail personnel :	
Echelon actuel	
Avis final rendez-vous de carrière	
Date de passage dans cet échelon	
AGS (ancienneté générale de service au 31-08-19) en années, mois, jours)	
Femme/Homme	
Copie avis littéral (si vous le souhaitez)	

Date avancement accéléré	Date avancement ordinaire

Si vous ne retrouvez pas les renseignements demandés, vous pouvez aller consulter votre carrière dans Iprof.